

**308**

**TRAN20**

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

---

**PRÉCONSULTATION**

---

VOLUME 20

---

Séance tenue le 19 juin 2014 à 19 h  
Club des 50 ans et plus  
2, rue du Quai  
Pointe-à-la-Croix

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 19 JUIN 2014 ..... 1  
MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

M. JEAN-PAUL AUDY,  
MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX ..... 8

M. MICHEL GOUDREAU ..... 19

Mme JULIE GOUDREAU ..... 34

M. BOB EICHENBERGER ..... 43

Mme KAREN MARTIN ..... 46

MOT DE LA FIN ..... 48

**AJOURNEMENT**

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT :

5

Alors, bonsoir, Mesdames et Messieurs, il nous fait plaisir d'être chez vous à Pointe-à-la-Croix et je tiens aussi en même temps à saluer les internautes de beaucoup d'endroits dans le Québec qui nous suivent en direct, à partir de maintenant, parce qu'il y a une retransmission, sur internet, de l'audience de ce soir.

10

C'est en raison des craintes qui ont été exprimées par différents groupes, des citoyens, et des communautés que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, a mandaté, le 3 mars dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour tenir une enquête et une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

15

Ce mandat, puis c'est important de le préciser, ne vise pas un projet en particulier. D'un bout à l'autre du Québec, et on fait le tour, il n'y a aucun projet qui est ciblé. On vise plutôt deux objectifs : à la fois, informer et consulter la population sur les impacts écologiques, sociaux et économiques de l'ensemble des activités qui pourraient être liées à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium au Québec.

20

La commission d'enquête qui a été constituée par le président du BAPE, monsieur Pierre Baril, est composée de trois commissaires, soit madame Michèle Goyer, ma collègue qui est ici, assise à ma droite, monsieur Joseph Zayed, qui est retenu en Afrique cette semaine, et moi-même, Louis-Gilles Francoeur qui a été nommé président de la commission.

25

Nous sommes appuyés par une équipe de cinq analystes professionnels et la commission bénéficie en plus des services d'une agente de secrétariat, d'une coordonnatrice et d'une conseillère en communication. Dans notre jargon à nous, c'est une grosse équipe.

30

Dans sa lettre dans laquelle le ministre a défini notre mandat, le ministre précise et je le cite mot à mot :

35

*« Dans une perspective de développement durable, ce mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête dont, notamment, ceux qui sont reliés à la santé et à la sécurité associées à ces activités. »*

40

Le ministre ajoutait que :

45 « Ce mandat porte – et je cite encore – sur l'ensemble du territoire québécois dont les territoires visés aux chapitres 22 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, et au chapitre 14 de la Convention du Nord-Est québécois et au chapitre 2 de la Loi de l'environnement. Je m'attends donc – précisait le ministre – à ce que les comités consultatifs prévus dans la Convention de la Baie-James et dans la Convention du Nord-Est québécois ainsi que dans le chapitre 2 de la Loi soient associés à l'exercice de consultation publique afin de bénéficier de l'expertise de ces comités et de veiller à s'assurer qu'il n'est pas porté atteinte aux  
50 droits des autochtones dans ces territoires de la Convention de la Baie-James. »

Le ministre précise enfin que notre mandat se terminera le 20 mai 2015, dans un peu moins d'un an, et à la demande du ministre, le BAPE a rendu public, le 16 avril dernier, un document de base pour constituer, si vous voulez, une espèce de fonds d'information, intitulé « *Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire du québécois.* »  
55

Ce document, dont vous verrez tout à l'heure une synthèse en mode vidéo, a été préparé par des professeurs de l'Université Laval et de l'UQAM avec l'appui d'un réseau scientifique qui s'appelle le réseau DIVEX. Ce document, je tiens à le souligner, n'a pas été préparé par notre commission, même s'il se trouve sur le site internet de notre commission. Il a été préparé à la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles.  
60

65 Alors, comme je vous l'ai dit, ce document est disponible depuis le 16 avril sur le site Web du BAPE. C'est un document d'environ cent cinquante (150) pages qui couvre un grand nombre d'aspects de ce dossier. Mais vous trouverez aussi sur le site internet du BAPE de très nombreux documents qui pourront vous renseigner sur les enjeux de l'exploitation de l'uranium que nos analystes à nous, la commission, ont mis en ligne afin de vous donner une information plus complètement et plus pertinente.  
70

Je rappellerai ici que le BAPE est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le BAPE a pour mission non pas de prendre des décisions, mais d'éclairer la prise de décision gouvernementale par des constats et des avis, en appliquant, par ailleurs – ça vous donne une idée de la logique dans laquelle on travaille –, une notion d'environnement qui a été établie par les tribunaux supérieurs. Une définition qui a été d'ailleurs corroborée par la Cour suprême, une définition qui englobe dans le concept d'environnement, les dimensions écologiques, sociales et économiques.  
75  
80

Beaucoup de gens disent : « L'environnement d'un côté, l'économie de l'autre. » Non, au sens de la loi, ce n'est pas ça. L'environnement c'est la somme des trois dimensions : écologique, sociale et économique. C'est dans cet esprit qu'on va, nous, aborder le dossier.

85 La commission va aussi analyser le dossier de la filière uranifère en considérant les seize (16) principes de la *Loi sur le développement durable*. Et pour mener notre enquête, les commissaires ont été investis des pouvoirs prévus dans la *Loi québécoise sur les commissions d'enquête*.

90 Plusieurs mesures visent à assurer, d'ailleurs, l'indépendance et l'impartialité des membres du BAPE qui composent la commission chargée de coordonner la réalisation de tout mandat que le ministre confie à notre organisme.

95 Pour exercer les pouvoirs de la *Loi sur les commissions d'enquête*, les membres du BAPE, y compris les trois, mais là, je vais dire les deux commissaires ce soir qui sont devant vous, on a été assermentés devant un juge de la Cour supérieure et ça nous crée une obligation de fonctionner avec un devoir strict de neutralité, d'impartialité et un devoir de réserve, et qui oblige notre commission à agir envers tous les participants avec équité et dans le souci du respect mutuel.

100 Nous avons aussi de nombreuses autres obligations envers les codes d'éthique, des engagements, des vérifications de nos intérêts personnels avant qu'on accepte des mandats, mais je vais passer par-dessus ces détails très techniques et juridiques qui vont probablement vous intéresser moins que le reste du débat sur l'uranium.

105 Pour composer avec notre mandat, qui est d'ailleurs assez vaste, notre commission a décidé de procéder en trois phases, soit une phase de préconsultation, une phase d'information et de questionnement et une phase de présentation des mémoires.

110 Dans la phase de préconsultation qu'on tient ce soir dans votre municipalité, qu'est-ce que fait la commission? On est ici pour se mettre à l'écoute des préoccupations des citoyens, des groupes, des associations, des entreprises, des industries et des institutions publiques. Tous peuvent donc librement saisir la commission de leurs commentaires, de leurs interrogations, de vos opinions sur le dossier de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium. Vous pouvez le faire verbalement, vous pouvez le faire par écrit ou via notre site Web.

115 Et cette phase de nos travaux, en fait, va nous permettre de planifier les travaux de la phase d'information et de questionnement qui, elle, va venir plus tard, de façon à ce que dans cette phase de questionnement et d'information, nous puissions avoir en main les principales préoccupations du public, de sorte que nos travaux vont être axés sur les priorités du public. On va aussi avoir nos propres préoccupations et celles du public vont être intégrées dans ce questionnement.

120

Alors, dans cette phase, évidemment, ça nous a amenés un peu partout à travers le Québec, dans plusieurs villes comme Montréal, Chelsea en Outaouais, Mont-Laurier, Ville-Marie, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre, Québec et maintenant chez vous.

125 La commission a siégé aussi, en conformité avec le mandat que le ministre nous a donné à propos des territoires de la Baie-James, nous avons siégé à Chisasibi, à Chibougamau, à Mistissini et même en territoire inuit à Kuujuaq dans la baie d'Ungava.

130 Dans ces territoires qui sont régis par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la commission a participé à des séances conjointes avec deux autres commissions qui ont été créées : une par le Comité consultatif de l'environnement de la Baie-James – ça, c'est pour le territoire des Cris – et l'autre, par le Comité consultatif de l'environnement du Kativik, ça, c'est pour le territoire inuit. Et l'idée c'était d'examiner de plus près les enjeux qui sont particuliers à ces territoires, et ça, le faire avec les populations locales.

135 Les trois commissions qui vont travailler ensemble pour produire un rapport commun sur la partie des audiences qui porte sur ce territoire conservent, néanmoins, chacune leur autonomie et la possibilité de produire des rapports distincts, si jamais elles différaient d'opinion par rapport à nos propres conclusions.

140 Et, par ailleurs, des démarches sont en cours afin d'établir les modalités de travail de notre commission avec les Nations autochtones du sud du Québec, du Québec méridional. Alors, on est en plein pour parler avec les Nations autochtones du sud du Québec sur cet aspect-là.

145 Quant à la phase de questionnement et d'information. Cette seconde phase va s'amorcer au début de septembre. Cette partie de nos travaux se tiendra principalement à Montréal et à Québec, mais la commission va d'abord les amorcer en territoire cri et inuit. Dans cette phase de nos travaux, nous allons réunir de nombreux experts et des personnes-ressources que nous fournirons, les ministères et organismes que nous jugerons approprié de convoquer.

150 Cette seconde phase va permettre au public et la commission de s'informer sur les divers enjeux qui auront été soulevés durant la phase de préconsultation, c'est-à-dire maintenant, en adressant cette fois, sous forme de questions, les préoccupations du public qui nous auront été manifestées, aux personnes-ressources et aux spécialistes qui seront invités.

155 La commission tiendra aussi des séances thématiques afin d'approfondir les enjeux particuliers, l'un après l'autre, au lieu de s'éparpiller dans toutes les directions à la fois. On fera, si vous voulez, une session, mettons, sur les transports, une autre sur la santé, en réunissant évidemment à ce moment-là les spécialistes dans ce domaine.

160

Ces échanges-là qui vont se passer à Montréal et à Québec, pour l'essentiel, pourront être suivis par les gens d'ici comme de partout ailleurs au Québec, grâce à la webdiffusion sur le site internet du BAPE.

165 Les questions des participants de tout le Québec, y compris de vous, pourront être adressées en direct à la commission, par internet, lorsque nous siégerons avec les spécialistes et les personnes-ressources des ministères et des organismes publics. Si les questions que vous nous adressez n'ont pas été posées, on verra à les acheminer pour que vous ayez en direct vos réponses.

170 Une fois cette masse d'informations complétée, parce que cette opération va durer près d'un mois – nous allons siéger, oui, près d'un mois dans cette phase-là –, nous passerons plus tard, vers novembre et décembre, à la phase de présentation des mémoires. Donc, vous aurez eu des informations et ceux qui voudront nous transmettre des mémoires une fois que toutes ces  
175 informations auront été acquises et digérées, eh bien, nous, à ce moment-là, on sera prêt à recevoir les mémoires des citoyens, des groupes, des associations, des industries, des institutions publiques, et cetera.

180 Les gens pourront nous adresser leur mémoire, soit de façon directe à la commission. Les gens pourront venir témoigner, présenter leur mémoire verbalement et pourront aussi seulement déposer par écrit, si ça leur tente, plutôt que de venir le faire en audience.

185 Et dans les territoires nordiques du territoire de la Baie-James, là encore, nous siégerons conjointement avec les commissions crie ou inuite, selon que nous serons dans l'un ou dans l'autre territoire.

190 Notre rapport qui va résumer tout ce travail d'analyse qui aura été fait sur plusieurs mois, qui fera état, en sommes, de nos constats et de notre analyse, ainsi que de nos avis, ainsi que les chapitres qui vont être conjoints et qui vont porter sur les enjeux des territoires visés par la Convention de la Baie-James, notre rapport sera remis au ministre au plus tard le 20 mai 2015. Et le ministre aura l'obligation de le rendre public dans les soixante (60) jours qui vont suivre le dépôt du rapport.

195 Au cours de nos travaux, notre commission entend faire preuve de la plus grande ouverture possible, mais dans le respect des personnes et des institutions ainsi que dans le respect, évidemment de notre mandat qui porte, j'insiste, sur les enjeux de la filière uranifère et non pas du nucléaire.

200 Afin d'assurer une participation équitable à tout le monde, on ne tolère pas aucune forme de  
manifestation ici, que ce soit d'approbation envers ce que disent les intervenants ou de  
désapprobation, toutes les formes d'expression ici sont légitimes et on les apprécie au mérite.  
Alors, on demande de vous retenir d'applaudir ou autrement, parce qu'on n'est pas ici, ce n'est pas  
205 un forum où on manifeste des marques d'approbation ou de désapprobation, on est ici pour  
comprendre les propos ou les points de vue différents qui peuvent s'exprimer.

Ce qui est dit en audience est aussi enregistré et des transcriptions, par sténographe  
officielle, seront disponibles sur le site Web du BAPE ainsi que dans les centres de consultation  
environ une semaine après chaque semaine de séances. Donc, ça veut dire dans à peu près une  
210 semaine et demie, quinze (15) jours, on pourra consulter un texte sur notre site internet, où le mot  
à mot de la séance de ce soir sera disponible, si quelqu'un veut s'y référer pour préparer un  
mémoire ou autrement. Ces documents seront accessibles sur le site internet.

Et notre site Web, évidemment, va s'enrichir, d'ici la fin de nos travaux, avec tous les  
215 documents et toutes les réponses que les personnes-ressources et les spécialistes que nous  
allons convoquer vont nous fournir. Et une section est même réservée aux documents que le public  
veut bien nous déposer pour instruire, évidemment, le reste de la population.

Enfin, la commission entend concentrer son travail d'analyse sur les enjeux de l'exploration  
220 et de l'exploitation de l'uranium et non pas sur ceux, comme je l'ai dit, de la production d'énergie  
nucléaire, sur l'armement nucléaire ou la gestion des déchets des centrales nucléaires.

Il est évident, par contre, que quelqu'un pourra référer à ces aspects si, pour lui, ça pose un  
problème, ces questions-là posent un problème moral, si ça le confronte dans ses valeurs éthiques  
225 ou même dans ses valeurs politiques au sens large. Mais s'il est normal et légitime pour le public  
de soulever ces questions, nous, notre mandat n'est pas de nous pencher et d'évaluer les enjeux  
de l'énergie nucléaire ni d'en évaluer les impacts. Notre enjeu c'est de travailler sur l'uranium, c'est-  
à-dire tout le processus d'extraction, de transformation sur le territoire québécois.

230 Passons maintenant si vous le voulez bien au programme de la soirée. Nous commencerons  
cette séance par vous présenter une synthèse vidéo du document produit par les universitaires et  
le groupe DIVEX dont je vous ai parlé au début de ma présentation.

Ce document sera suivi d'une pause de dix minutes (10), douze minutes (12 min) au cours  
235 de laquelle vous pourrez vous inscrire au registre à l'arrière en vous adressant à madame Rita  
LeBlanc, notre coordonnatrice, afin de nous faire part de vos préoccupations, si vous voulez bien  
venir nous les traduire.



240 Alors, chacun disposera d'au moins quinze minutes (15 min) pour sa présentation, une  
présentation qui pourra être suivie de quelques questions de la part des commissaires si on juge à  
propos d'obtenir des éclaircissements. Et cette règle, évidemment, vise à permettre au plus grand  
nombre de s'exprimer et de prendre la parole ce soir s'il y a beaucoup de gens qui le veulent.

245 J'ajouterai que la commission va recevoir l'expression de vos opinions ou de vos  
préoccupations jusqu'au 11 juillet prochain à midi. Si vous avez d'autres préoccupations à nous  
signaler ou si vous connaissez des gens qui ne sont pas ici ce soir qui voudraient exprimer d'autres  
préoccupations, eh bien, on peut le faire en utilisant un formulaire en ligne sur le site Web du  
BAPE, on peut le faire par courriel ou par courrier, et ceci afin, évidemment, de compléter le  
dossier pour qu'on puisse travailler en vue de la période de questionnement en septembre.

250 Alors, je tiens à vous souligner en fin de compte que le Bureau d'audiences publiques s'est  
donné une Déclaration de services aux citoyens et qu'il met à votre disposition un questionnaire  
qui nous permet d'évaluer la qualité de nos services. Alors, je vous invite donc à bien vouloir le  
remplir, vous l'avez peut-être trouvé déjà sur vos chaises, et de le remettre au personnel à l'arrière  
255 de la salle.

Alors, je vous présente maintenant l'équipe de la commission. À ma droite, il y a une de nos  
analystes, madame Laurence Morin-Rivet, et à l'arrière de la salle il y a notre coordonnatrice  
madame Rita LeBlanc, auprès de qui vous pourrez vous inscrire. Il y a madame Yolande Teasdale  
260 qui assure le travail de sténotypie de la rencontre, et du Centre des services partagés, il y a  
monsieur Filteau, un assidu de nos travaux depuis le début, et un collègue dont j'ai oublié de  
demander le nom.

265 Mais au centre de la glace pour la montée principale, le responsable de l'informatique au  
BAPE, Pierre Dufour, qui gère toute la webdiffusion de nos séances.

270 Alors, je vous remercie de votre attention et j'invite à vous inscrire au registre à la pause. Et  
si vous le voulez bien, on passe à la présentation du vidéo qui va vous donner une idée d'un  
certain nombre d'enjeux relatifs à la filière uranifère au Québec, et qui constitue un résumé du  
document de cent cinquante (150) pages que vous pourrez trouver sur notre site Internet.

---

275 **VISIONNEMENT DE LA VIDÉO PORTANT SUR  
L'ÉTAT DES CONNAISSANCES, LES IMPACTS ET LES MESURES D'ATTÉNUATION DE  
L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'URANIUM SUR LE  
TERRITOIRE QUÉBÉCOIS.**

**LE PRÉSIDENT :**

280

Alors, voilà pour le document produit par le groupe DIVEX et les universitaires. Alors donc, on y va pour une pause d'une dizaine de minutes. Ceux qui veulent intervenir pour faire état de leurs préoccupations à la commission, eh bien, inscrivez-vous auprès de madame LeBlanc à l'arrière, et dans une dizaine de minutes, on revient et on vous écoute.

285

Alors, je vous remercie.

290

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

295

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
JEAN-PAUL AUDY**

**LE PRÉSIDENT :**

300

Alors, j'appellerai un premier intervenant, monsieur Jean-Paul Audy. Bonsoir, Monsieur Audy.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

305

Bonsoir!

**LE PRÉSIDENT :**

310

Je crois que vous êtes maire de Pointe-à-la-Croix?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

315

Oui, c'est ça. Bonsoir, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire. Mon nom est Jean-Paul Audy, maire de la municipalité de Pointe-à-la-Croix. Donc, c'est à ce titre-là que je vous présente mon mémoire. Et, à mon avis, je crois que je représente bien la vision du Conseil municipal et de la majorité des citoyens de Pointe-à-la-Croix.

320 En 2010-2011, nous avons vécu, j'appelle ça une tentative d'exploration d'uranium dans  
notre municipalité par une firme de l'extérieur du Québec. Le claim minier s'étendait sur environ  
quatre kilomètres par quatre kilomètres (4 km x 4 km) et en plein centre de ce claim, la  
municipalité a sa source principale d'eau potable qui dessert environ cinq cent quatre-vingts (580)  
résidences de notre municipalité.

325 Grâce à une coalition de différents organismes de Pointe-à-la-Croix ainsi que de la région,  
de la population qui s'est mobilisée et de quelque cent vingt-cinq (125) propriétaires de lots privés  
qui ont signé une lettre de refus d'accès à leur propriété, cette lettre qui a été envoyée à la firme  
en question. Par la suite, la firme a décidé, en 2011, de ne pas donner suite à son projet.

330 Je ne suis pas un spécialiste de l'uranium, mais ceux qui le sont, sont mieux placés que moi  
pour vous convaincre des dangers de l'uranium sur la santé et sur les dommages causés à  
l'environnement.

335 Oui, en tant que maire, je suis pour le développement économique à Pointe-à-la-Croix. Oui,  
je suis pour la création d'emplois chez nous, mais pas à n'importe quel prix. Il y a trop d'inconnus  
et de risques avec l'uranium.

340 Si c'était pour l'exploration et l'exploitation d'une mine d'or, ça serait probablement différent;  
mais une mine d'uranium en plein centre de Pointe-à-la-Croix, c'est non. Au Québec, il serait  
important que l'exploration minière ne soit pas du mur-à-mur. L'uranium doit être un cas à part.

345 Il faut aussi que dans tout projet d'exploitation de nos ressources naturelles, qu'il y ait  
consultation publique; que le projet ait obtenu l'acceptabilité sociale dans nos milieux; que  
l'exploitation soit faite dans le respect de l'environnement et que le gouvernement du Québec  
accorde aux municipalités certains pouvoirs, entre autres le droit de regard sur l'implantation  
d'une industrie minière ou pétrolière sur son territoire.

350 Mon mémoire est court, mais quand même, je pense que ça résume assez bien ce que la  
Municipalité a à exprimer. Donc, Madame la commissaire et Monsieur le commissaire, merci de  
vous être déplacés dans notre municipalité et nous permettre, tant à la municipalité, le maire, et  
d'autres citoyens, probablement, d'exprimer nos vues sur la problématique de l'uranium dans  
notre municipalité, entre autres. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

355 Laissez-moi vous dire, Monsieur le maire, que c'est un plaisir partagé, parce que venir dans  
ce coin-ci, c'est un plaisir.

360 **M. JEAN-PAUL AUDY :**

Bienvenue chez nous!

**LE PRÉSIDENT :**

365 Et de 1. L'histoire que vous nous avez racontée est particulièrement intéressante et l'expérience que votre municipalité a acquise dans ce domaine-là vous amène à une conclusion qui est claire. Vous dites : « Il faut qu'on ait un droit de regard. » Mais est-ce qu'un droit de regard c'est un droit de veto? Est-ce que vous demandez un droit de veto? Voulez-vous avoir le pouvoir de refuser ou de regarder et de discuter? Qu'est-ce que vous demandez exactement?

370

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

375 En fait, une municipalité, dans certaines circonstances – prenons l'exemple de l'uranium. Je pense que la Municipalité, en consultant ses citoyens, devrait avoir un pouvoir de refus d'exploration et d'exploitation de l'uranium.

380 Pour aller un petit peu plus loin, on sait qu'il y a certaines municipalités, dont Pointe-à-la-Croix, on a des règlements qui prennent un peu certains pouvoirs de refuser, d'abord, d'émettre des permis et la Municipalité pourrait refuser d'émettre certains permis d'exploration et d'exploitation, entre autres. Il y a deux municipalités, une à côté de l'autre, Pointe-à-la-Croix puis une petite municipalité, Ristigouche-Partie-Sud-Est. On a toutes les deux un règlement qui vise la protection de notre eau potable.

385 Tantôt, je parlais que notre source d'eau potable municipale qui dessert cinq cent quatre-vingts (580) résidences, mais en fait, on a tout près de sept cents (700) résidences. Et au nord du fameux claim qu'on avait, il y avait aussi des résidences qui ont des puits artésiens. Donc, il fallait s'assurer que ces propriétaires-là, leur eau soit préservée ou empêchée qu'elle soit contaminée par l'uranium.

390 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que votre règlement a été contesté? Il n'a pas été attaqué par personne?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

395

Il n'a pas été attaqué parce qu'on n'a pas de compagnies qui ont, contrairement à la municipalité voisine – elle, le règlement est contesté, il y a même une poursuite. Et puis tout

comme Gaspé, dans le cas du pétrole, à Ristigouche-Sud-Est c'était aussi du pétrole par fracturation, s'il y avait une exploitation.

400

**LE PRÉSIDENT :**

Qu'est-ce que vous pensez des amendements qui ont été apportés à la *Loi des mines* lors de la dernière session et qui donne un certain pouvoir aux municipalités?

405

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

De consultation. Mais par contre, on n'a pas de pouvoir d'empêcher d'émettre... que le permis soit émis. Mais on doit viser...

410

**LE PRÉSIDENT :**

Mais le gouvernement permet aux municipalités de zoner certains territoires pour en exclure...

415

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

Oui, comme un cimetière, des choses comme ça, une section d'eau potable, un marais protégé, des choses comme ça, oui.

420

**LE PRÉSIDENT :**

Mais comme ça vise l'eau potable, est-ce que là, ça ne viserait pas le cas que vous voulez protéger?

425

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

Oui, mais dans le fond, c'est plus que ça, là. L'eau potable, c'est partout. On a des sources souterraines puis ça, on doit les protéger. Si on arrive avec, un exemple, une exploitation d'uranium, là, on ne peut plus contrôler ça. Puis on sait que c'est le gouvernement qui émet les permis.

430

Les municipalités qui ont des règlements, il n'y en a pas énormément au Québec, il y en a environ une centaine, c'est d'émettre, on doit émettre nous aussi des permis de forage, alors que ça relève du gouvernement. Donc, on doit se battre continuellement pour assurer la protection de notre eau potable.

435

**LE PRÉSIDENT :**

440 J'aurais une demande à vous faire. Est-ce que ça serait possible que vous nous fassiez parvenir une copie de votre règlement et celui de la communauté voisine?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

445 Concernant Pointe-à-la-Croix, il est dans le site Web de la municipalité, dans la section « Compte rendu des réunions », en date du 19 avril.

**LE PRÉSIDENT :**

450 O.K. Mais j'apprécierais le geste officiel que vous nous le déposiez à la Commission. Est-ce que c'est trop vous demander?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

455 Non, non. Si vous êtes dans la région, je peux...

**LE PRÉSIDENT :**

460 Ou de nous le faire parvenir, au BAPE, à madame Rita LeBlanc. Parce que le geste officiel, quand on demande à une municipalité de déposer, ça figure dans les actes de la Commission. Ce n'est pas juste un chercheur qui va aller le chercher sur un site internet. Ça a un poids important pour nous.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

465 Bon. Écoutez, je vous le ferai parvenir à madame. Je prendrai les coordonnées tantôt.

**LE PRÉSIDENT :**

470 Donc, vous avez dit, il n'y a pas que la réserve d'eau potable. Vous dites aussi, il y a la qualité des nappes souterraines globalement dans les municipalités, parce qu'il y a des gens qui s'approvisionnent pas juste à l'aqueduc, mais par des puits. Est-ce qu'il y a d'autres préoccupations aussi, chez les citoyens, qui toucheraient, par exemple, le paysage, la sécurité publique, la santé? Est-ce qu'il y a eu des choses qui ont été exprimées à ce niveau-là?

475

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

480 En fait, en 2011, environ, suite à la question de l'uranium, le radon est survenu aussi  
comme questionnement. Et puis la Municipalité, même, avait participé à l'achat d'un certain  
nombre de petits appareils qu'on peut...

**LE PRÉSIDENT :**

485 Les dosimètres?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

490 Exactement. Et puis, il y a beaucoup de citoyens qui s'en sont procuré un.

**LE PRÉSIDENT :**

495 Est-ce que les gens ont réalisé qu'il y en avait dans certaines habitations?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

500 Oui, oui. Il y a même eu des travaux importants qui ont dû être faits chez, entre autres, deux  
résidences, là, surtout le nom de la... le chemin de la Petite Rivière du Loup, entre autres.

**LE PRÉSIDENT :**

505 Est-ce que les autorités de Santé publique se sont intéressées à ces questions-là puis  
essayé de voir s'il y avait des liens avec des questions de santé qui avaient pu y avoir dans ces  
secteurs-là, à votre connaissance?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

510 Ils ne sont pas intervenus. On a demandé par résolution que la Santé intervienne. Par  
contre, ce n'était pas tout à fait dans leur mandat. Par contre, ils l'ont fait dans le bout de Laval, un  
petit peu au nord de Montréal, là. La Santé s'est impliquée, le ministère en fait, puis ils nous ont  
montré, en tout cas, moi, je les ai vus, c'est dans certains secteurs de Laval, il y avait des  
résidences où il y avait énormément de... je ne peux pas dire les nombres, là. La norme, je pense  
que c'était deux cents (200), et puis il y en avait jusqu'à cinq cents (500). Par contre, deux  
515 maisons plus loin, il n'y en avait presque pas. C'est ça, l'inconvénient de...

**LE PRÉSIDENT :**

520 C'est typique, ça, du radon. Ça peut couper net à un endroit puis recommencer à l'autre, effectivement. Mais est-ce qu'il y a eu d'autres... vous savez, l'implantation d'une mine, ça prend de l'espace et tout. Est-ce qu'elle aurait été loin des résidences?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

525 En fait, il y avait des résidences tout près.

**LE PRÉSIDENT :**

530 Tout près.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

535 Parce que le claim débutait aux limites territoriales de Pointe-à-la-Croix et de la réserve de Listuguj, s'étendait vers l'est, environ quatre kilomètres (4 km), et puis il y avait une hauteur, le claim, de quatre kilomètres (4 km) puis il touchait une partie du marais Baie au Chêne qui est un marais exceptionnel au Québec, qui est protégé, qui appartient actuellement à Canards illimités. Donc, il ne fallait pas que...

**LE PRÉSIDENT :**

540 Est-ce qu'il y aurait eu un risque de contamination advenant une usine de concentration ou une exploitation uranifère dans ce secteur-là? Est-ce qu'il y aurait eu un risque de contamination de la rivière et du marais?

545 **M. JEAN-PAUL AUDY :**

Bien, écoutez, comme je l'ai mentionné, je ne suis pas un spécialiste, là.

**LE PRÉSIDENT :**

550 Non, non, je ne vous le demande pas comme spécialiste, mais ça se situait dans le secteur?

555



**M. JEAN-PAUL AUDY :**

560 Il y avait des risques de contamination parce que c'était très proche. D'abord, c'est tout un bassin versant qui s'en vient vers le sud, là.

**LE PRÉSIDENT :**

565 Qui s'en vient vers la rivière.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

570 Vers la rivière Restigouche, puis tous nos citoyens qui ne sont pas alimentés par le réseau d'aqueduc municipal, c'est le même bassin versant. Donc, il fallait absolument, il faut absolument que tout ce secteur-là soit protégé.

**LA COMMISSAIRE :**

575 J'aimerais une question de clarification. Avec le règlement que vous avez réalisé dans votre municipalité, ça exclut un certain territoire à toute forme d'exploration. Ça veut dire que les gens ne peuvent même plus prendre de claim sur ces territoires-là?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

580 Non, c'est...

**LA COMMISSAIRE :**

585 Comment vous l'avez formulé? Je veux bien croire qu'on va le lire tantôt, quand on va le recevoir, mais...

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

590 En fait, le règlement est à peu près identique à celui des différentes municipalités qui l'ont adopté. C'est les mêmes articles. Mais c'est que dans le règlement, on dit que toute firme d'exploitation ou d'exploration minière ou pétrolière doit obtenir un permis pour pouvoir forer le sous-sol.

595 On sait que les compagnies obtiennent déjà un permis du gouvernement du Québec, mais je ne suis pas sûr qu'on ait un pouvoir énorme avec ce règlement-là, si je me base avec ce qui est arrivé à Ristigouche-Sud-Est et à Gaspé concernant le pétrole.

**LA COMMISSAIRE :**

600 En fait, est-ce que c'est possible que ce soit que dans les autres municipalités, les claims étaient déjà là puis le règlement est arrivé après? Puis vous, vous auriez peut-être pu faire votre règlement avant?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

605 À Gaspé, c'était légèrement différent. Bien, il y a une grosse différence entre Gaspé puis Ristigouche-Sud-Est. C'est qu'il y avait déjà une compagnie qui forait lorsque le règlement a été adopté. Et puis ça a causé une poursuite dans leur cas, là.

610 Nous, il n'y a pas de compagnie dans le moment. Donc, les dangers de voir utiliser ce règlement-là sont minimales dans le moment. Mais si le règlement avait existé en 2010-2011, là, on aurait eu un gros débat avec ça aussi, là.

**LA COMMISSAIRE :**

615 Dans le fond, ce que vous demandez à la commission c'est de se pencher sur comment donner aux municipalités quelque chose qui rende ça de façon claire, qu'on ne puisse pas, plus tard...

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

620 En fait, ce qu'on demande plutôt au gouvernement c'est de procéder rapidement pour protéger l'eau potable dans toutes les municipalités, c'est-à-dire que lorsqu'il y aura une compagnie d'exploration qui veut venir s'installer, bien, on aura des distances officielles provenant du gouvernement à respecter.

625 Nous, dans notre règlement, il y a quatre kilomètres (4 km) entre autres, qu'on parle, et puis on souhaiterait que ce soit ça dans la nouvelle réglementation du gouvernement, autant pour le pétrole que pour le minier.

**LA COMMISSAIRE :**

630 Et comment en êtes-vous arrivé à l'idée que ça serait quatre kilomètres (4 km) qui serait la distance la plus adéquate?

635

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

640 Bien, écoutez, c'est plus des spécialistes qui nous ont suggéré cette distance-là, entre autres.

**LA COMMISSAIRE :**

645 Ces spécialistes-là, vous les avez consultés de façon officielle ou de façon officieuse?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

650 Non, personnellement, puis le Conseil non plus ne les a pas consultés, sauf qu'on a eu des suggestions de la part de citoyens qui ont proposé à la Municipalité de passer le règlement en se basant sur celui, le règlement de la municipalité de Saint-Bonaventure dans le Centre-du-Québec.

**LE PRÉSIDENT :**

655 Mais quand vous dites : « Ce qu'on demande à Québec c'est de protéger l'eau potable » puis, au fond, d'instituer des distances...

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

660 Sécuritaires.

**LE PRÉSIDENT :**

665 Des zones tampons sécuritaires. Mais est-ce qu'il y a d'autres préoccupations qui sont propres à l'uranium? Parce que là, vous visez l'activité, toute activité de forage pétrolier et gazier, je pense aussi, vous ne l'avez pas mentionné, exemple?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

670 En fait, gaz, non.

**LE PRÉSIDENT :**

675 Non, vous n'avez pas touché au gaz?

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

680 Non. J'ai touché au pétrole dans mon mémoire.

**LE PRÉSIDENT :**

685 Au pétrole et à l'uranium pour l'instant.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

Oui.

690 **LE PRÉSIDENT :**

Mais est-ce que la problématique de l'uranium, elle, a des conséquences particulières ou si c'est juste l'eau potable qui est la préoccupation?

695 **M. JEAN-PAUL AUDY :**

Écoutez, c'est l'eau potable, principalement, puis l'environnement.

**LE PRÉSIDENT :**

700 O.K. L'environnement plus globalement.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

705 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

710 Ce qui peut toucher des milieux humides et...

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

Puis la santé des riverains, entre autres.

715 **LE PRÉSIDENT :**

Et la santé des gens, O.K. Il y a tout ça, là.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

720 La faune.

**LE PRÉSIDENT :**

725 D'accord. Je n'ai pas d'autres questions, je vous les ai toutes posées, Monsieur le maire. Écoutez, on vous remercie et puis on va appeler l'intervenant suivant.

**M. JEAN-PAUL AUDY :**

730 Merci beaucoup.

---

**MICHEL GOUDREAU**

735 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Michel Goudreau, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Goudreau.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

740 Bonsoir, Monsieur le président. Bonsoir, Madame la commissaire. Oui, mon nom est Michel Goudreau. Je suis ici à titre de vice-président du Conseil régional de l'environnement Gaspésie Îles-de-la-Madeleine. J'ai été également, en 2011, lorsqu'on a eu une bataille concernant l'uranium, j'étais porte-parole de la coalition qui s'appelait « Stop uranium Baie-des-Chaleurs ». Et  
745 j'ai travaillé étroitement aussi avec un comité de citoyens, ici, à Pointe-à-la-Croix dont plusieurs des personnes sont ici dans la salle ce soir.

750 Je voudrais quand même faire deux remarques avant de commencer. C'est que j'ai trouvé qu'il y avait un silence médiatique par rapport à votre venue ici, et c'est grâce aux gens qui se sont mis sur le téléphone, en dernière minute, qu'on a un peu de monde dans la salle, sans ça, personne n'en aurait entendu parler. Je pense qu'il y a eu quelque chose. On n'en a pas entendu parler ni à la radio, ni à la télé, ni dans les journaux. Je ne sais pas qu'est-ce qui s'est passé, mais j'ai trouvé ça étrange qu'une consultation quand même aussi importante passe sous silence  
755 comme ça.

**LE PRÉSIDENT :**

760 Écoutez, on a eu le même son de cloche tout à l'heure quand on est arrivé, je vous avoue  
que j'étais moi-même particulièrement surpris. On va fouiller ce qui s'est passé, parce que  
normalement, on a un système qui fait en sorte qu'il y a des avis publics et tout ça. Alors, on va  
vérifier ce qui s'est passé. Il y a l'air d'y avoir eu un accident de parcours.

765 Permettez-moi de vous dire que c'est vraiment de l'ordre de l'accident de parcours, parce  
que normalement c'est fait méticuleusement. Alors, on le regrette, effectivement, puis ça  
démontre votre capacité de mobilisation comme population, parce que vous êtes quand même  
une assistance, quand même impressionnante.

770 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Bon, bien, en tout cas, c'est le travail de gens qui se sont mis sur le téléphone, comme je  
vous ai dit, et on les remercie.

775 **LE PRÉSIDENT :**

Et nous aussi on les remercie, parce que ça nous permet, malgré cette difficulté technique,  
d'avoir votre son de cloche ce soir.

780 **M. MICHEL GOUDREAU :**

O.K., oui. Le deuxième commentaire que je voulais faire, Monsieur le président, c'est  
concernant le vidéo qui a été présenté. Vous vous êtes dissocié, comme BAPE, de ce vidéo-là,  
puis je pense que c'était bon que vous le fassiez, parce que vous vous êtes présenté comme un  
785 organisme neutre et je crois que vous êtes neutre, mais j'ai cligné des yeux à plusieurs occasions  
en écoutant ce vidéo que je trouve particulièrement biaisé.

Et il y a une chose qui a été dite là-dedans, tellement grosse, que je me dois de la  
reprendre, c'est toute la question à savoir : une mine d'uranium c'est comme n'importe quelle  
790 autre mine. Et ça, là-dessus, c'est bien de valeur, mais c'est gros comme avancée dans un vidéo  
et dans une séance qui se veut neutre.

Mais c'était juste le petit commentaire que je voulais faire, parce que je n'ai vraiment pas  
apprécié le vidéo. Je l'ai trouvé long et tendancieux aussi par rapport à... c'est sûr que vous avez  
795 des commandes qui viennent d'en haut, ça fait que je comprends que vous avez à les suivre.

800 Bon, pour le contenu de ce que j'avais à dire, je voudrais quand même mentionner qu'en 2011, lorsqu'on a eu une compagnie de la Colombie-Britannique qui a voulu venir faire de l'exploration ici à Pointe-à-la-Croix, on s'est rendu compte à ce moment-là qu'il n'y avait vraiment pas de règle décente pour justement, un, informer la population, aller chercher l'appui de la population, toute la question, on pourrait dire, sociologique de la chose, sociale de la chose. On se rendait compte aussi, d'après des claims qui avaient été donnés, qu'on ne tenait pas compte des populations, de la prise d'eau municipale et des puits artésiens des gens.

805 Et nous, ce qui nous préoccupe aussi beaucoup, on a un marais ici d'une très grande valeur écologique, très sensible, qui se trouve juste en bas du bassin versant de ces claims-là, ce qui était tout à fait inconcevable.

810 On avait aussi un autre claim un petit peu plus à l'ouest qui, finalement, s'est retrouvé sur un territoire qui a été annexé à la réserve de Listiguj et qui était juste au nord d'un territoire où on veut faire une réserve écologique. Ça fait qu'on était juste collé sur une réserve écologique, même pas un kilomètre (1 km), en bas.

**LE PRÉSIDENT :**

815 En bas, en aval.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

820 En bas, c'est ça. La réserve était sur le long de la rivière Restigouche, en tout cas le projet de réserve, il n'est pas encore... mais c'est lorsqu'on voit toutes ces choses-là, je me dis que ça n'avait comme vraiment pas de bon sens, et c'est ça qui a fait en sorte, finalement, tous ces éléments-là qui ont fait en sorte qu'on a dit aux gens : « Regarde, réveillez-vous. Il y a quelque chose d'important qui s'en vient ici et qui peut avoir des répercussions sur l'eau, sur la santé, sur l'environnement, sur les écosystèmes fragiles qu'on a ici et qu'on veut protéger. » Il y avait tout ça et tous les facteurs qui auraient dû être surveillés au départ ne l'étaient pas.

830 C'est sûr qu'on l'a su un peu, aussi, sur le tard par rapport à la tenue de l'audience, donc je n'ai pas préparé de mémoire, mais je pensais vous déposer un dépliant qu'on a fait circuler en 2011 qui donne finalement nos arguments par rapport à ça.

835 Je veux aussi dire que dans le cas qui nous concerne, il y avait trois mille deux cent vingt-sept hectares (3 227 ha) qui étaient sous claim pour l'uranium, puis c'est sûr qu'on se rend compte que, ce qu'on a évoqué aussi, c'est qu'il y a quand même des juridictions où les élus ont cru important d'interdire ou d'avoir un moratoire sur l'uranium.

840 On n'en entend pas beaucoup parler, je ne l'ai pas vu beaucoup dans les documents du  
BAPE à date, là, mais j'espère que ça va sortir à un moment donné, mais la Nouvelle-Écosse, la  
Colombie-Britannique, je crois, la Virginie aux États-Unis, à partir d'études sur la santé vraiment  
poussées – c'est sur ces bases-là qu'ils ont adopté des moratoires pour dire : « Regarde, c'est  
dangereux, c'est dangereux pour l'environnement et c'est dangereux pour les populations. On n'y  
va pas. »

845 Donc, j'aurais pensé de vous déposer finalement ce dépliant-là, qui est quand même très  
clair. « Non, aux mines d'uranium », c'est une question de santé et de qualité de vie, pour nous  
autres, et c'est dans ce sens-là, c'est important que...

**LE PRÉSIDENT :**

850 J'apprécierais que vous le déposiez auprès de madame Rita LeBlanc après votre  
intervention ou à la fin de la séance, si vous permettez, d'accord?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

855 Oui. Je vais aussi également déposer un CD qui reprend un diaporama qu'on a préparé, qui  
donne un peu le portrait de notre vécu ici, un peu un témoignage de qu'est-ce qu'on a vécu par  
rapport à un projet d'exploration d'uranium, ici, en Gaspésie, dans la Baie-des-Chaleurs. Ça fait  
que vous allez voir, je vais aussi le déposer à madame, O.K.

860 Et également, j'ai apporté avec moi des cartes des claims et des cartes avec des photos qui  
nous montrent justement la prise d'eau municipale en plein centre d'un claim pour l'uranium, O.K.,  
qui dessert toute la population dans le village. On peut voir aussi, juste en bas, le marais de Baie  
au Chêne, qui est un marais qui, finalement, vraiment est très fragile, qui a été pris en charge par  
Canards illimités. Je peux vous dire, on veut en faire une zone protégée, là, et tout écoulement  
qui pourrait survenir de l'exploration ou de l'exploitation, c'est sûr que ça s'enligne là.

865 Donc, c'était vraiment voué à une mort certaine ou, en tout cas, une mort certaine, je dis, ou  
à des dommages certains, le marais comme tel, qui est vraiment un marais spécial, vraiment  
original.

870 Ça fait que je pensais de quand même vous déposer ça avec les claims, avec aussi l'autre  
partie aussi à Listuguj, parce qu'il faut dire qu'en 2011, la municipalité Pointe-à-la-Croix avait été  
très active dans son opposition, mais aussi le Conseil de bande de Listuguj, puis les gens de  
Listiguj, on avait organisé une assemblée publique d'information, on a eu au-delà de trois cents  
(300) personnes. Et c'est clair, à ce moment-là, que les gens n'en voulaient pas et n'en veulent  
875 toujours pas de travaux pour de l'uranium ici dans le coin.



**LE PRÉSIDENT :**

Dans les deux communautés?

880 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Dans les deux communautés. Les deux communautés étaient réunies ici à Pointe-à-la-Croix pour s'opposer à ça. Donc, il y a une très forte opposition également à Listuguj. Il y a des gens ici d'ailleurs de Listuguj ce soir, et il y en aurait eu certainement plus si ils l'avaient plus su.

885

**LE PRÉSIDENT :**

On s'en excuse vraiment.

890 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui. Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

895

Parce que là, on va fouiller ça parce que ce n'est pas normal.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

900 Dernière petite chose que je voudrais mentionner c'est, je ne sais pas si vous étiez au courant, mais il y a quand même une dizaine d'années, une douzaine d'années, il y a eu une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick concernant les répercussions environnementales transfrontalières. Cette entente-là, elle se renouvelait automatiquement, mais là, on ne sait plus trop si elle est encore en vigueur ou pas, mais le projet  
905 qui nous a touchés ici était quand même très près de la frontière avec le Nouveau-Brunswick et au Nouveau-Brunswick, ils peuvent aussi avoir des projets souvent qui peuvent nous affecter.

910

Donc, ça serait intéressant, vu qu'on est frontalier, qu'on puisse quand même avoir un mécanisme qui se met en place lorsqu'un projet peut avoir une influence de l'autre côté de la rivière, de l'autre côté de la baie, dans une autre juridiction.

915

Dans ce sens-là, ça serait quelque chose peut-être aussi à regarder. Parce qu'il y a quelque chose quand même qui nous caractérise ici, qu'on ne retrouve peut-être pas ailleurs, à Québec ou à Montréal, mais on est sur une frontière ici, et c'est sûr qu'à ce moment-là, ça peut avoir un impact.

Donc, c'est pas mal ce que j'avais à vous présenter, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

920 C'est relativement court, mais c'est très dense. Michèle, avez-vous des questions? Voulez-vous commencer?

**LA COMMISSAIRE :**

925 Oui, s'il vous plaît. Tout à l'heure, vous nous avez dit : « On entendait : les mines d'uranium c'est des mines comme les autres. » Vous avez une opinion différente.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

930 Absolument.

**LA COMMISSAIRE :**

935 Justement, si advenant dans la région on découvrait un autre type de minerai, est-ce que la réaction de la population et des groupes comme le vôtre serait la même? On trouverait une mine d'or, comme disait monsieur le maire tout à l'heure, par exemple.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

940 Je pense que c'est tout le processus qu'il faut regarder aussi. Que ce soit une mine d'or ou une mine de diamant, si on ne consulte pas les gens, si les gens se retrouvent devant une espèce de fait accompli et on voit les foreuses arriver, puis on n'a pas entendu parler de rien, on n'a pas eu, justement, d'études environnementales indépendantes sur ces projets-là, on ne peut pas être d'accord automatiquement avec un autre type de mine, je pense.

945 Mais les autres types de mines, les déchets d'une mine d'uranium, on le sait, dans certains cas, peuvent durer des dizaines, des centaines de milliers d'années. Ce n'est pas nécessairement le cas d'autres types de minerais. Et c'est dans ce sens-là que je me dis : les mines d'uranium, ce n'est pas des mines comme les autres.

950

**LA COMMISSAIRE :**

955 D'accord. En fait, c'est ça que je voulais clarifier avec vous si j'avais bien compris. Puis il y a l'étape de l'exploitation puis il y a l'étape de l'exploration. L'exploration, pour d'autres genres de minéraux, est-ce que ça pose autant de problèmes pour vous? Est-ce qu'il faudrait des zones de

séparation, des zones tampons? Le privilège des municipalités de pouvoir connaître ces projets-là avant, comment vous voyez ça? Juste à l'étape de l'exploration, mais peut-être pas pour l'uranium, mais pour d'autres types de minerai?

960 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Je pense que des travaux d'exploration peuvent aussi être dommageables pour l'environnement. Et dans ce sens-là, je crois que même à l'étape de l'exploration, les municipalités devraient être informées, consultées sur tous projets miniers.

965

Parce qu'on se rend compte qu'actuellement, ce sont les contribuables qui vont devoir payer la grosse note de tous les sites orphelins miniers qu'on a laissés derrière. Et dans ce sens-là, ce n'est pas rassurant de savoir qu'une compagnie junior va venir dans le coin faire des travaux, puis laisser ça en plan, puis sacrer son camp, alors que ce sont les contribuables qui vont être pris avec le problème puis à payer ensuite pour faire nettoyer.

970

**LA COMMISSAIRE :**

Donc, si je vous comprends bien, c'est que le cadre de l'exploration devrait aussi être mieux fait.

975

**M. MICHEL GOUDREAU :**

Baliser, oui.

980

**LA COMMISSAIRE :**

Mieux baliser, de façon à éviter des situations comme celles que vous nous mentionnez.

985

**M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui. Pour moi, l'exploration peut être aussi dangereuse, aussi dommageable dans certains cas que l'exploitation elle-même. Puis ça, on peut se référer également pour tout ce qui est de la question du gaz et pétrole, où on se dit : regarde, l'exploration, ça peut faire autant de dommages que l'exploitation par la suite. Donc, pour les mines c'est la même chose.

990

**LE PRÉSIDENT :**

Avez-vous les mêmes réserves pour l'exploitation du gaz?

995

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1000 Je vous dirais que oui pour ce qui est de la fracturation. Spécialement avec la fracturation hydraulique ou la fracturation avec d'autres types de produits. C'est sûr que la position par rapport à ça est assez claire. D'ailleurs, le Conseil régional de l'environnement demande un BAPE sur toute la filière de l'exploration pour du gaz et pétrole en Gaspésie, et aux Îles et dans le golfe.

**LE PRÉSIDENT :**

1005 Est-ce que la *Loi sur les mines* qui a été adoptée, qui permet aux municipalités de zoner certaines zones, vous semble-t-elle suffisante ou si dans tous les cas, quand il y a un territoire municipal qui est visé par l'octroi de claims et d'exploration, vous voyez une consultation obligatoire pour tous les types de mine?

1010 Là, je crois comprendre que votre préoccupation est beaucoup plus vaste que le secteur de l'uranium, mais je voudrais savoir si vous étendez ça au zonage global au niveau municipal? Est-ce qu'en somme, une municipalité devrait avoir un droit de zoner ce qui peut ou ne peut pas être miné.

1015 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Je pense que oui. Il y a eu des petites améliorations amenées à la *Loi sur les mines*, qui fait en sorte qu'on peut, pour des zones de villégiature, certaines zones, on peut les exclure de travaux miniers.

1020 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça.

1025 **M. MICHEL GOUDREAU :**

1030 Mais il reste que si on veut se comparer à quelque chose de mieux, comme la Finlande où les municipalités ont un droit de veto, je suis d'accord avec monsieur le maire, tantôt, quand il disait : « Regarde, dans certains cas, le droit de veto serait applicable, surtout dans le cas de l'uranium, une municipalité devrait voir le pouvoir de dire : regarde, on met un holà à ça. »

Actuellement, il y a la Directive 19 qui dit que les municipalités ne peuvent pas faire ça. Ils peuvent juste, dans le cas de déchets miniers, agir, mais ça ne va pas assez loin. Je pense qu'il y a des meilleurs exemples que ça, puis je donne l'exemple de la Finlande où les municipalités ont

1035 vraiment un vrai pouvoir de dire : on peut protéger nos citoyens, on peut protéger notre eau potable, on peut arrêter un projet minier, puis c'est ça qu'on aimerait voir.

**LA COMMISSAIRE :**

1040 Vous nous parlez de la Finlande. J'imagine qu'en faisant des recherches, vous avez regardé d'autres types de gouvernance, d'autres types de manière de gérer tout ça, est-ce qu'il y a d'autres pays qui ont donné à leur municipalité la possibilité de refuser certains types de projets d'exploration ou d'exploitation?

1045 **LE PRÉSIDENT :**

Des régions, par exemple?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1050 Bien, en termes de pouvoir aux municipalités, je ne suis pas certain. C'est parce que la recherche qu'on avait faite à l'époque c'est en 2011. Ça s'est calmé par la suite. Ça fait qu'on n'a pas fouillé la chose plus loin. Mais d'après moi, ça doit sûrement exister. Il faudrait regarder dans les pays scandinaves qui sont quand même en avance dans bien des domaines au niveau de l'environnement, et il risquerait d'y avoir, à ce moment-là, des endroits où les municipalités ont beaucoup plus de pouvoir qu'on a au Québec ici.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

1060 Vous avez évoqué tantôt le projet de réserve écologique en aval de la zone d'exploration. Je me demandais, ce projet de réserve écologique, est-ce qu'il a commencé avant qu'on parle d'exploration uranifère?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1065 Quand on s'est mis à regarder les cartes, quand la compagnie a voulu commencer ses travaux d'exploration, le projet était déjà sur la table.

**LE PRÉSIDENT :**

1070 Le projet de réserve?

1075 **M. MICHEL GOUDREAU :**

De réserve, oui. Le projet de réserve était sur la table. Le marais ici était déjà protégé jusqu'à un certain point par l'achat par Canards illimités et une autre fondation qui veut protéger un autre secteur du marais. Donc, ça, c'était déjà en place.

1080

Donc, c'est sûr que l'exploration pour l'uranium aurait pu engendrer des dommages à ces milieux fragiles là.

**LE PRÉSIDENT :**

1085

Oui, s'il y avait eu peut-être un projet comme tel, mais ce que je veux dire c'est, est-ce que la présence de claims et la présence d'un projet potentiel a retardé ou a pu paralyser ou retarder le projet de réserve écologique? C'est ça que j'essaie de comprendre.

1090 **M. MICHEL GOUDREAU :**

À date, la réserve n'est pas encore officialisée à ma connaissance. C'est toujours à l'étude. C'est un projet, c'est sur le bord de la rivière, c'est un marais où il y a beaucoup de sauvagines, beaucoup d'oiseaux migrateurs qui passent là. Donc, c'est un endroit qu'on veut protéger, mais ce n'est pas encore officialisé.

1095

**LE PRÉSIDENT :**

Mais ce que je veux comprendre, c'est est-ce que ce projet uranifère a pu retarder le projet ou s'il n'y a pas de lien?

1100

**M. MICHEL GOUDREAU :**

Je ne pense pas qu'il y ait de lien. S'il y en a, je ne les connais pas, non.

1105

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. Et je voulais aussi savoir, quand vous parlez d'ententes transfrontalières, vous parlez d'ententes transfrontalières avec le Nouveau-Brunswick?

1110

**M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui.

1115 **LE PRÉSIDENT :**

C'est une entente qui existait entre Québec et le Nouveau-Brunswick?

1120 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1125 Et vous rappelez-vous en quelle année elle débutait et en quelle année elle se terminait?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1130 Elle se terminait en... je l'ai ici. Je peux la déposer également, si vous voulez?

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, ce serait fort apprécié, oui.

1135 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui, O.K. Elle avait été signée en 2001 et elle allait par période de cinq ans renouvelable automatique.

1140 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Et là, elle n'est pas en vigueur présentement? Elle est caduque?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1145 Bien, on ne le sait pas si elle est encore en vigueur. Comme je vous dis, il y a une période de renouvellement automatique qui est comme prévue. Ça fait qu'il faudrait aller voir si elle est toujours là.

1150 **LE PRÉSIDENT :**

Et ça touche tous les types de projets susceptibles d'avoir une influence sur le territoire du voisin?

1155 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Lorsqu'on regarde le texte, oui.

1160 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Vous autres, est-ce que vous aviez des liens avec des groupes au Nouveau-Brunswick qui avaient les mêmes préoccupations que vous?

1165 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui, effectivement. On a travaillé étroitement avec le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick qui, aussi, suit beaucoup les projets miniers et gaziers et pétroliers. On a travaillé également avec un groupe qui s'appelle « Environnement vie », qui a été beaucoup actif avec nous, là, parce qu'on a eu une grosse bataille ici contre un incinérateur de déchets toxiques à Belledune. Donc, on avait un allier qui n'est malheureusement plus avec nous, qui est décédé, mais c'est Florian Lévesque. Donc, c'est sûr qu'on a des bons contacts avec les gens, ce sont nos voisins d'en face.

1175 **LE PRÉSIDENT :**

Et à votre connaissance, est-ce qu'il y a des projets uranifères de l'autre côté, au Nouveau-Brunswick?

1180 **M. MICHEL GOUDREAU :**

À ma connaissance, actuellement, il y a des projets de terres rares qui sont juste au sud de Balmoral, de ces endroits-là.

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, dans le bassin de la Restigouche?

1190 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Dans le bassin de la Restigouche, effectivement. Et on sait que les terres rares aussi ça peut libérer des nucléides.



1195 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

1200 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Donc, c'est des choses à surveiller également.

**LE PRÉSIDENT :**

1205 Est-ce qu'à votre avis, une commission comme la nôtre devrait s'intéresser aux terres rares?

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1210 Je crois que oui. Je crois que oui.

**LE PRÉSIDENT :**

À partir de quelle logique ou de préoccupation, dans votre esprit?

1215

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1220 C'est parce que souvent, il y a de l'uranium associé avec les terres rares ou il y a des nucléides qui sont associés à ça. Je pense que la SVP a déjà aussi mentionné que c'était un aspect important. Et ici, en Gaspésie, on a, dans le nord de la Gaspésie, avec le projet de Mines Orbite, qui ont des projets également d'aller dans les terres rares, et on peut voir que bien des endroits dans le monde ont abandonné ce type d'exploitation là parce que c'était vraiment dangereux pour l'environnement.

1225 Mais ici, en Gaspésie, on a un projet qui pourrait aller de l'avant sans même qu'il soit passé devant le BAPE.

**LE PRÉSIDENT :**

1230 Donc, si je comprends bien, vous voudriez que notre commission et que le gouvernement du Québec s'intéressent à l'ensemble de tout ce qui est rejet de radionucléides dans l'environnement?

1235 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Oui, ça devrait...

1240 **LE PRÉSIDENT :**

Quelle que soit la source, que ce soit un projet officiel uranifère ou autre.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1245 Oui. Parce que l'uranium, c'est le métal, mais c'est tous les sous-produits aussi qui sont dangereux. C'est ça. C'est de là, souvent, c'est les sous-produits qui sont dangereux. Donc, un sous-produit, même s'il ne vient pas directement de l'uranium, associé avec des terres rares, bien là, je pense que c'est à surveiller également puis ça serait intéressant que ça soit inclus dans le mandat.

1250

**LA COMMISSAIRE :**

1255 Vous nous parlez que vous avez eu l'occasion de travailler avec des collègues ou des correspondants du côté du Nouveau-Brunswick. Il a été porté à l'attention de la commission, en tout cas, surtout par le mode médiatique, qu'on a évoqué la possibilité de faire un moratoire concernant les projets d'uranium au Nouveau-Brunswick. Est-ce que vous avez des éclairages à nous apporter à ce sujet-là?

1260

**M. MICHEL GOUDREAU :**

Effectivement, il y a eu des grosses rencontres publiques contre l'exploration d'uranium au Nouveau-Brunswick il y a quelques années, je pense il y a deux ans, à peu près, et à ce moment-là, les groupes avaient réussi à faire promettre aux politiciens, à l'époque, qu'il y aurait un moratoire sur l'uranium. Ces politiciens-là ont été élus, et comme bien souvent, les promesses ont été oubliées.

1265

1270 Donc, le moratoire au Nouveau-Brunswick n'existe pas encore, sauf que les compagnies qui exploraient pour l'uranium au Nouveau-Brunswick se sont pratiquement toutes retirées, parce qu'on a mis quand même en place des normes assez strictes que là, ils ne trouvaient plus leur profit dans la chose.

1275 **LA COMMISSAIRE :**

Pourriez-vous nous en dire plus sur les normes plus explicites ou plus sévères? Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu là-dessus?

1280 **M. MICHEL GOUDREAU :**

Bien, il y a eu un resserrement qui s'est fait, mais je ne pourrais pas vous donner les détails à ce moment-ci. Sauf que sûrement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick pourrait donner ces éclairages-là, oui.

1285 **LE PRÉSIDENT :**

Mais est-ce que ça visait spécifiquement l'exploration ou l'exploration et l'exploitation, à votre avis, à votre connaissance?

1290 **M. MICHEL GOUDREAU :**

À ma connaissance, ça touchait les deux. Ça touchait les deux, oui.

1295 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, Monsieur Goudreau, il nous reste à vous remercier. Votre témoignage est fort apprécié, et on va prendre en forte considération...

1300 **LA COMMISSAIRE :**

On va forer ça.

1305 **LE PRÉSIDENT :**

On va forer dans vos idées.

**M. MICHEL GOUDREAU :**

1310 O.K. Merci.

---

1315

**JULIE GOUDREAU**

**LE PRÉSIDENT :**

1320

Alors, j'appellerais une prochaine intervenante, madame Julie Goudreau.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1325

Bonjour à vous tous.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame.

1330

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1335

Bon. Moi, je ne me suis pas préparée dans le sens que la seule préparation que j'ai faite, j'ai été voir beaucoup de films, documentaires sur tout ce qui était lié à l'uranium, Tchernobyl, Fukushima, l'exploitation elle-même, les différentes formes d'exploitation. En tout cas, c'est une filière très inquiétante.

1340

Comme Michel disait, le film qui est là, c'est vraiment tendancieux. Ça utilise beaucoup de mots « manipulatifs ». Comme on peut voir « les impacts sanitaires » au lieu de dire contamination. Il y a beaucoup de mots comme ça qui sont utilisés pour nous donner l'impression que c'est quelque chose qu'on peut gérer puis qu'on peut aller là, puis qu'on peut tout nettoyer après. Ce qui est faux.

1345

Alors, une fois que la zone est sinistrée, elle est sinistrée. On ne peut pas envoyer ça sur la lune ou sur mars. On est pris avec. Ça fait que ça fait un endroit de la planète qui est sinistré pour des millénaires. Alors, ce n'est vraiment pas une forme d'exploitation comme les autres.

1350

Il y a quelque chose qui me dérange beaucoup dans les formes, les BAPE, si vous me permettez, c'est que, par exemple, quand on est une mère qui fait l'éducation de son enfant puis que tu veux qu'il aille se coucher, tu ne vas pas lui donner le choix. La consigne c'est qu'il va se coucher. Ça fait que tu vas lui donner : « Veux-tu aller te coucher avec ton nounours? » ou « Veux-tu que maman t'amène sur son dos avec ton verre de lait? » C'est un peu ça qu'on a comme BAPE aujourd'hui. On ne nous demande même pas de remettre en question l'exploitation ou fermer complètement la filière d'uranium.

1355           Moi, ma question, c'est que l'uranium doit rester où il est. C'est le génie doit rester dans sa lampe. Parce que si on regarde dans les autres pays, les désastres, les zones sinistrées, par exemple aux États-Unis, il y en a une vingtaine de zones sinistrées. C'est des zones inhabitables. On est en train de faire des déserts inhabitables, toxiques.

1360           Je le sais que toute la filière d'uranium – on a même dit que c'était un développement durable. Quand on parle de développement durable, l'uranium ne rentre pas là-dedans, je suis désolée. C'est plutôt de la contamination durable à quoi on peut se référer. Ce n'est pas un développement durable.

1365           Moi, je trouve que toutes ces filières de développement, ça touche beaucoup à l'éthique. Parce que présentement, on sait que les intérêts privés tentent, par la manipulation – ils ont beaucoup de monde à payer pour jouer avec les mots puis essayer de manufacturer notre consentement, là, de nous faire accroire que la technologie est là, elle peut tout résoudre. S'il y a un dégât, on va tout nettoyer ça.

1370           Mais dans la réalité, dans les faits, une fois qu'ils ont fait leurs profits, ils vont trouver des moyens de se débarrasser – on sait qu'il ne faut pas parler des déchets toxiques –, mais tout est expulsé sous le tapis et c'est les populations qui avoisinent les sites qui restent avec les séquelles, et on va nier – comment on va dire ça? C'est à nous à prouver que c'est causé par la contamination des exploitations auxquelles on est imposé, finalement.

1375           Mais moi, en tout cas, en fin de compte, moi, je vois vraiment que dans le monde – on dit : « Sage est celui qui apprend par ses erreurs; encore plus sage celui qui apprend par les erreurs des autres. » On voit que l'uranium est une filière monstrueuse, qu'il faut laisser l'uranium où il est, parce que son utilisation, que ce soit les centrales nucléaires ou les munitions avec l'uranium appauvri ou tout ça, on voit les désastres que ça fait au niveau environnemental, et c'est une filière qui doit être fermée.

1380           Mais je ne suis pas dupe de penser qu'on a un problème énergétique. Mais ce n'est pas la filière d'uranium qui va essayer de remplacer le pétrole, par exemple, ni le gaz de schiste. En tout cas, c'est une question de sauver ce qui nous reste de la planète, parce que présentement les effets de la destruction, notre manière de détruire ce qui nous reste de planète, à chaque fois qu'on détruit, on fait une zone sinistrée, c'est comme si on rétrécissait la planète. Et présentement, on utilise une planète et demie.

1385           La destruction est beaucoup plus vite. Sa restauration est beaucoup plus lente que qu'est-ce qu'on prend. On ne peut pas continuer comme ça. On s'en va vraiment vers un gouffre, puis il faut vraiment aller vers des alternatives autres, puis il faut se libérer des intérêts étroits et égoïstes qui servent juste à une élite.

1395 En tout cas, c'est un peu ça. Je me sens vraiment, je sens vraiment qu'on est pris dans un  
étau, qu'on est jamais bien informé. Puis quand on est informé, c'est l'utilisation des mots pour  
nous manipuler, pour essayer de nous montrer que tout est sous contrôle, mais il n'y a rien sous  
1400 contrôle. Il n'y a rien sous contrôle.

1400 Puis ici, moi, ça s'adonne que je suis sur le claim 2132882. Je fais partie de... l'uranium est  
sous mes pieds. Quand j'ai été habiter dans la banlieue de Pointe-à-la-Croix, je m'attendais de  
créer un monde naturel, où est-ce qu'il faisait bon vivre. Bien là, on est constamment menacé de  
fracturation, d'uranium. En tout cas, je vois vraiment... il n'y a plus de place où se cacher. Puis je  
1405 me sens vraiment concernée.

1405 J'aimerais vraiment que les bureaux des audiences publiques ne soient pas un faire  
accroire, que c'est vraiment une véritable consultation, qu'ils disent : « Croyez-vous que la filière  
de l'uranium devrait être explorée? » C'est la question. Là, présentement la question c'est –  
comment est-ce qu'il disait ça? Excusez-moi, j'ai pris des notes, là. C'était plutôt sur les méthodes  
1410 d'atténuation. Il n'y a pas d'atténuation possible. Ça, c'est un autre mot, un autre méchant mot  
utilisé pour dire autre chose.

1415 On ne peut pas atténuer, il ne faut pas développer. Tu vois, le BAPE, ici, il tourne autour de  
l'atténuation, puis moi je dis qu'il faut poser la question par rapport à qu'est-ce qu'on voit comme  
conséquences sur la planète, par les erreurs des autres, doit-on répéter la même erreur ou  
apprendre? Voilà la question.

**LE PRÉSIDENT :**

1420 Je vous poserai une première question sur votre dernière remarque. Vous avez dit, d'entrée  
de jeu, que vous pensiez que le BAPE n'évalue pas les questions comme le moratoire, donc  
l'hypothèse de ne rien faire et de laisser ça là. Vous dites : « Le BAPE tourne plutôt autour de  
l'atténuation. » J'aimerais savoir sur quelle base vous basez cette affirmation, parce que moi, je  
n'ai pas encore vu ça, puis ça fait quatre mois que je travaille sur le dossier.

1425 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Bien, c'est dans ce que vous avez dit dans votre ouverture.

1430 **LE PRÉSIDENT :**

Ce n'est pas moi qui ai dit ça.

1435 **Mme JULIE GOUDREAU :**

En tout cas, ça parlait de... attendez, j'ai juste fait qu'écrire pendant que... « Les méthodes d'atténuation... »

1440 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous parlez du film qui a passé ou de ce que monsieur le président a dit au tout début de notre arrivée?

1445 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Oui. Oui, je pense.

**LA COMMISSAIRE :**

1450

Parce que c'est deux choses, là. Le mandat, nous, là...

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1455

C'est-tu autour de oui ou non, l'uranium?

**LA COMMISSAIRE :**

1460

Non. Notre mandat, nous, c'est encore plus clair que ça. C'est venir vous écouter, trouver les réponses aux questions que vous nous posez, vous ce soir, mais tous les gens qu'on a rencontrés partout au Québec.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1465

Oui.

**LA COMMISSAIRE :**

1470

Notre mandat, c'est les enjeux de la filière. Donc, les enjeux, il y en a de toutes natures. Il y en a qui vont nous dire qu'ils sont pour, il y en a qui vont venir nous dire qu'il n'y aura pas de problème, puis il y a d'autres gens, comme vous ce soir, qui nous disent : Voici, je suis inquiet, ou je n'en veux pas du tout, parce que sur le plan éthique.

1475 **Mme JULIE GOUDREAU :**

C'est ça.

1480 **LA COMMISSAIRE :**

C'est ça, notre mandat.

**Mme JULIEL GOUDREAU :**

1485 O.K.

**LA COMMISSAIRE :**

1490 Puis c'est pour ça qu'on l'a fait en trois phases. On l'a fait, une phase venir écouter, à partir de ce qu'on entend, trouver les réponses, puis après ça, une troisième fois, on vient entendre encore une fois vos mémoires. Peut-être que les réponses qu'on va apporter en septembre ne couvriront pas l'ensemble de vos préoccupations.

1495 Ça fait que notre mandat, ce n'est pas atténuer un projet. Il n'y a pas de projet. Notre mandat c'est comment la population voit ça, c'est quoi ses inquiétudes, c'est quoi ses opinions. Puis après ça, comment on recommande au gouvernement de gérer ça.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1500 O.K.

**LA COMMISSAIRE :**

1505 S'il y a gestion, parce que la recommandation, elle va venir de vous aussi.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

C'est ça.

1510 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous ai lu mot à mot le mandat du ministre, le mot « atténuation » n'est pas là-dedans.



1515 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Bien, je l'ai entendu, je l'ai écrit.

**LE PRÉSIDENT :**

1520

Le seul endroit où le mot « atténuation » a été prononcé, c'est quand je vous ai dit quel était le titre de l'étude du groupe d'universitaires et de DIVEX, mais qui ne représente, et je l'ai spécifié, en rien le point de vue de la commission.

1525 **Mme JULIE GOUDREAU :**

O.K. Dites-moi, d'où ça vient, ça, le mot « atténuation », de ce rapport-là?

**LE PRÉSIDENT :**

1530

Le document s'intitule, je répète le titre : « Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium. »

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1535

C'est ça. C'est pour ça. C'est ça « les impacts et les mesures d'atténuation ».

**LE PRÉSIDENT :**

1540

Ça, c'est le point de vue d'un groupe de personnes, ça n'a rien à voir avec la commission.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

C'est beau.

1545

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est assez clair?

1550 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Je suis contente, oui. Je suis contente...

1555 **LE PRÉSIDENT :**

Il n'y aura jamais de position plus claire que ça.

1560 **Mme JULIE GOUDREAU :**

O.K. Non, mais c'est pour moi... non, mais c'est quand même, pour moi, j'écoutais, il y avait tout plein d'informations, vous conviendrez avec moi qu'on a été rempli, là.

1565 **LE PRÉSIDENT :**

J'admets que la dose était forte, une bonne dose d'uranium.

1570 **Mme JULIE GOUDREAU :**

C'est juste qu'on est dans un climat social où est-ce qu'on a de la misère à faire confiance à tout le système, parce que l'économie elle-même est basée sur le profit et non pas sur la responsabilité sociale. Ça fait que tous les coûts tombent sur le social, les frais tombent sur le social, mais le profit tombe sur l'élite. Alors, c'est plus cette question-là de valeur, d'éthique économique qu'il faudrait redéfinir le développement, réaligner notre énergie vers des énergies alternatives.

1575 Mais entre vous et moi, par exemple – nous autres on a Hydro-Québec. Si on découvrait quelque chose au niveau technologique qui pouvait remplacer Hydro-Québec, pensez-vous qu'Hydro-Québec se laisserait faire? Tu sais qu'on aurait tous nos capteurs solaires puis on n'aurait plus besoin d'Hydro-Québec. Ils ont déjà un surplus d'énergie. Pensez-vous qu'ils vont laisser des alternatives prendre le dessus pour qu'on soit autonome? Mais non, il va falloir rester dépendant d'Hydro-Québec, parce qu'ils ont un surplus d'énergie.

1580 Alors, dans ce sens-là, il va falloir redéfinir quelle sorte de société qu'on veut. Est-ce qu'on veut que tout notre développement soit en fonction du profit ou on veut faire avancer la civilisation pour qu'on puisse avoir, être moins pris... en tout cas. C'est des questions que j'ai, puis en tout cas, c'est là que je suis rendue.

1585 **LE PRÉSIDENT :**

1590 Bien, je vais vous apporter une autre précision qui va vous rassurer.

1595 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Allez-y.

1600 **LE PRÉSIDENT :**

Si vous allez sur notre site internet, vous allez voir que nous avons inscrit là plusieurs études qui ont conduit à des moratoires dans des provinces, notamment et entre autres l'étude de l'Académie des sciences des États-Unis qui a été réalisée pour la Virginie. Alors, vous en trouverez un résumé ainsi que les conclusions traduites en français sur le site.

1605

Si on a mis ça là, Madame, c'est parce qu'on va regarder, au même titre, tout ce qui touche les moratoires que tout ce qui touche les mesures d'atténuation, on va regarder l'ensemble du dossier, sans préjugé, avec ouverture d'esprit et dans l'idée d'essayer de voir où est l'intérêt public supérieur pour le Québec.

1610

**Mme JULIE GOUDREAU :**

O.K. L'intérêt supérieur pour l'ensemble des Québécois, n'est-ce pas?

1615 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui, tout à fait.

1620 **Mme JULIE GOUDREAU :**

O.K. Donc, pour moi, juste brièvement, je vois vraiment l'importance d'un droit de veto sur la population du Québec par rapport aux grosses entreprises, là, qu'on ait le droit de refuser leur cadeau empoisonné au niveau du développement lorsqu'il ne rentre pas dans un cadre de développement durable, puis qu'il ne rentre pas dans les besoins de diminution des gaz à effet de serre.

1625

**LE PRÉSIDENT :**

Mais qui aurait ce droit de veto? Qui le détiendrait et de quelle façon l'exercerait-on?

1630

**Mme JULIE GOUDREAU :**

Bien, je pense qu'il va falloir avoir une consultation publique sur l'avenir que nous voulons, puis la manière de concevoir l'utilisation de l'énergie. Les énergies alternatives, là, il faut qu'on

1635 puisse se virer de bord, parce qu'il faut remplacer le pétrole par autre chose, mais il ne faut pas le remplacer par l'uranium. O.K.?

1640 Donc, il va falloir, il y a toutes sortes d'inventions puis de réorganisation sociale profonde qu'il va falloir faire, ça ne se fait pas comme ça, là, mais il va falloir vraiment entamer une vision de l'avenir qu'on veut, parce qu'on fait face à une surpopulation planétaire et une destruction de tous nos écosystèmes dont l'économie dépend et la survie humaine également.

1645 Alors, il faut se poser la question. Il ne faut pas faire comme l'île de Pâques puis couper jusqu'aux derniers arbres puis... En tout cas, il ne faut pas répéter la fin des civilisations. On est dans une civilisation qui est très éprouvée actuellement, puis il faut faire le virage, mais il faut une consultation sur le virage qu'on veut.

1650 Je suis vraiment sortie de la filière uranium ici, mais en tout cas. C'est que ça rentre, on ne peut pas cloisonner les choses. Ça fait partie du problème énergétique puis des intérêts étroits et égoïstes qui ont les mains sur des ressources qu'ils veulent développement absolument. Puis nous, qui devons trouver quelque chose d'alternatif pour ne pas accepter ces formes de développement agressif qu'on tente de nous faire avaler par des mots mielleux comme le documentaire tendancieux qu'on vient de voir.

1655 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez dit à un moment donné, et ça va être ma dernière question, vous avez évoqué l'aspect moral. Vous avez dit : « Il y a un aspect moral dans tout ça. »

1660 **Mme JULIE GOUDREAU :**

Oui.

1665 **LE PRÉSIDENT :**

Quelles sont les dimensions morales auxquelles vous référez?

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1670 C'est une question de se soucier du bien commun. Ça nous demande une société qui se soucie de la justice, O.K.? C'est une question de justice. Présentement, les législations, les lois et les... comment est-ce qu'on appelle ça, là, les lois et les réglementations sont faites pour accommoder l'industrie. Elles ne sont pas faites dans le sens du bien commun.

1675 C'est qui qui bénéficie réellement du développement actuel? C'est les actionnaires. Ce n'est pas l'ensemble de la population. Ce n'est pas à cause qu'on a créé de l'emploi pour cinquante (50) conducteurs de camions puis qu'on a détruit toute une population puis son avenir au niveau de la santé, qu'on peut dire qu'on a fait du développement, puis qu'on essaie de dire : « On va vous créer des jobs. » C'est ça, là.

1680

**LE PRÉSIDENT :**

Je comprends le sens de votre intervention. Michèle, ça va?

1685

**LA COMMISSAIRE :**

Ça va aller.

1690

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Alors, merci, Madame Goudreau.

**Mme JULIE GOUDREAU :**

1695

Merci beaucoup.

---

**BOB EICHENBERGER**

1700

**LE PRÉSIDENT :**

J'appellerais monsieur Bob Eichenberger, je pense. Je m'excuse si je le prononce mal. Eichenberger qu'on dit.

1705

**M. BOB EICHENBERGER :**

1710

Bonsoir, Monsieur le président, Madame la commissaire. C'est juste une question. Je voudrais savoir pourquoi la question de l'industrie nucléaire n'est pas liée au thème de ce BAPE? Bien, c'est-à-dire que, bon, c'est un BAPE sur l'uranium et pourquoi que c'est juste sur l'uranium et pas sur, finalement, le restant de la chaîne qui est l'industrie du nucléaire?

1715 **LE PRÉSIDENT :**

Au fond, vous dites : ça sert à quelque chose puis c'est à l'autre bout, c'est du côté du nucléaire qu'on l'utilise. Est-ce que vous posez le problème en terme moral? Est-ce que vous trouvez qu'on a une responsabilité de s'interroger sur l'utilisation qu'on fait de cet uranium?

1720 **M. BOB EICHENBERGER :**

Bien, l'utilisation majeure, c'est l'industrie nucléaire. Je vois difficilement comment on peut dissocier les deux. C'est pour ça que je vous pose la question.

1725 **LE PRÉSIDENT :**

1730 Écoutez, votre question est tout à fait légitime, puis on va la regarder. Si quelqu'un nous dit : « Moi, je suis contre la participation au nucléaire via une extraction d'uranium chez nous », vous dites, au fond... disons que vous êtes opposé au nucléaire, vous dites : « Je ne veux pas d'uranium ici parce que je ne veux pas encourager l'industrie ailleurs. » Bon, c'est une position qui se défend. C'est vos valeurs, c'est un point de vue.

1735 Quand on disait au début, vous savez quand j'ai présenté le mandat de la commission puis que je disais : « Nous tenons compte des dimensions écologiques, sociales et économiques. » Dans le social, les valeurs, ça fait partie du portrait. C'est basé là-dessus. Donc, c'est tout à fait légitime d'évoquer vos valeurs, si vous êtes opposé au nucléaire, si vous êtes opposé à l'armement nucléaire ou autre puis vous nous le dites, on va en tenir compte que vous avez des oppositions au plan de l'éthique et au plan moral. On va en tenir compte.

1740 Mais ce n'est pas notre mandat d'évaluer quels sont les impacts de l'industrie nucléaire. Vous avez le droit de les évoquer, mais nous, on ne nous demande pas de faire le portrait du nucléaire au Canada, d'analyser le réacteur à Chalk River en Ontario, ce n'est pas notre mandat, ça, Monsieur. Vous comprenez? Mais on sait que ça existe et on sait et on doit prendre acte que vous êtes peut-être contre pour cette raison-là. Est-ce que vous comprenez?

1745 **M. BOB EICHENBERGER :**

Votre mandat vient d'où?

1750 **LE PRÉSIDENT :**

Du ministre de l'Environnement, comme je l'ai dit au début. Et notre mandat, il porte sur, on nous demande : est-ce que le Québec doit entrer dans le domaine de l'exploitation de l'uranium?

1755 **M. BOB EICHENBERGER :**

O.K. Donc si parmi la population, comment dire, on sent, c'est assez souvent exprimé qu'on veut considérer l'uranium et l'industrie nucléaire comme un ensemble et faire les liens...

1760 **LE PRÉSIDENT :**

Nous allons admettre cette proposition et nous allons admettre cette préoccupation. Elle est légitime, elle fait partie du portrait social, elle fait partie des valeurs sociales. Mais ce n'est pas à moi d'évaluer les retombées des réacteurs nucléaires en Ontario, en France ou au Japon. Vous comprenez? C'est la seule différence que je fais.

1765

C'est admissible comme préoccupation sociale. Nous allons tenir compte des phénomènes d'acceptabilité sociale, ça fait donc partie du portrait pour nous. Mais notre mandat n'est pas d'évaluer l'industrie nucléaire. C'est la différence et la nuance que je fais.

1770

Alors, vous avez tout à fait le droit de prétendre, vous avez le droit d'avoir des positions morales là-dessus, puis on va les écouter attentivement. Puis on va les refléter dans notre rapport, comme dit ma collègue. Ça, c'est sûr. Parce que ça fait partie du débat social, ça, puis on l'a dit, le débat social est inclus dans notre mandat.

1775

**M. BOB EICHENBERGER :**

Bon, bien, ça fera partie du mémoire.

1780

**LE PRÉSIDENT :**

Bon. Alors, c'est tout à fait légitime d'aborder la question dans votre mémoire, et nous allons le refléter dans notre rapport, soyez-en certain. Ça vous rassure? On est complètement ouvert là-dessus. La différence c'est que ce n'est pas notre mandat d'évaluer les impacts du nucléaire, mais on peut tenir compte de l'opposition des gens au nucléaire. Ça, c'est clair.

1785

**M. BOB EICHENBERGER :**

Merci beaucoup.

1790

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va rassure? Au moins c'est clair là-dessus.

1795

**KAREN MARTIN**

**LE PRÉSIDENT :**

1800

Je n'ai pas d'autres intervenants pour l'instant. Ah oui, excusez-moi. Alors, donc madame Karen Martin.

**Mme KAREN MARTIN :**

1805

Mon nom c'est Karen. Je n'ai pas préparé rien d'officiel. J'habite à Listuguj puis je pensais que ça serait important d'avoir un mot par rapport aux Premières Nations.

**LE PRÉSIDENT :**

1810

Puis je vais vous dire que c'est très important, le geste que vous posez, ça nous intéresse beaucoup.

**Mme KAREN MARTIN :**

1815

Le point de vue que moi j'apporte, puis je fais partie d'un groupe environnemental dans notre communauté, qu'on a formé – on est à peu près une dizaine de personnes de la communauté. Quand ça a commencé dans Ristigouche-Sud-Est avec la fracturation, on s'est rejoint puis on a commencé à regarder les projets dans la région, puis qu'est-ce qui se passait.

1820

Et puis, la chose avec le peuple Micmac, c'est qu'on est un peuple qui n'a jamais été vaincu. Notre territoire, il n'a jamais été cédé. Alors, le territoire on a encore le titre dessus. Pour les corporations qui viennent ici puis qui explorent, qui viennent puis qui prennent les ressources naturelles, je pense que c'est une forme de vol et je pense que le gouvernement du Québec est un complice à ces choses-là.

1825

Les Premières Nations sont tout le temps les dernières à être consultées, puis d'habitude c'est quand les projets sont déjà abordés ou les permis sont déjà donnés. Alors, ça sert à quoi de venir nous voir après ça?

1830

L'uranium, c'est évidemment de quoi qui n'est pas bon. C'est de quoi qui va faire tort à où ça va être développé, puis je pense que si nos ancêtres avaient su que ça se pourrait qu'un jour la terre serait déchirée puis qu'on sortirait des choses qui ne sont pas bonnes pour l'air, l'eau, les animaux puis nous-mêmes, je pense qu'ils auraient dit à Jacques-Cartier de ficher le camp. Parce qu'honnêtement c'est simple. Ce n'est pas bon pour la santé ni la terre. Pourquoi qu'on essaye de trouver des façons pour que ça soit accepté dans la société qu'on le fasse?



1835 Alors, c'est ça mon point de vue.

**LA COMMISSAIRE :**

1840 En fait, et ce n'est pas vraiment une question parce que votre point de vue il est clair, puis votre argumentaire est clair aussi, mais c'est un peu la même question. Pour votre communauté, être consulté, faire partie prenante, mais pour d'autres types de minerais, ça serait peut-être faisable, mais pas pour l'uranium. Est-ce que j'ai bien compris?

**Mme KAREN MARTIN :**

1845 De quoi, ça?

**LA COMMISSAIRE :**

1850 Est-ce que le développement d'un autre type d'industrie minière, si ce n'était pas de l'uranium, est-ce que c'est quelque chose qui, dans votre communauté, pourrait être envisageable dans la mesure où vous seriez consultés?

**Mme KAREN MARTIN :**

1855 Oui. Bien, en ce moment on a un projet avec les éoliennes. Ça, c'est développé beaucoup. Mais pour les choses comme l'uranium puis la fracturation puis les choses qui vont détruire la terre puis qu'on ne peut pas réparer ce genre d'exploitation là, ce n'est pas la même chose, vois-tu?

1860 **LA COMMISSAIRE :**

Je voulais simplement un éclaircissement, mais c'est très clair.

1865 **Mme KAREN MARTIN :**

O.K. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1870 Ma seule contrainte, c'est que je ne pourrai pas envoyer mon rapport à Jacques-Cartier.

1875 **Mme KAREN MARTIN :**

Ah!

1880 **LE PRÉSIDENT :**

On vous remercie, Madame, de votre point de vue.

**Mme KAREN MARTIN :**

1885 Merci.

---

#### **MOT DE LA FIN**

1890 **LE PRÉSIDENT :**

1895 Alors, écoutez, s'il n'y a pas d'autres intervenants, non? Alors, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient s'inscrire, un dernier appel? Non? Sinon, il me reste à vous remercier tous de votre présence et de votre participation et de nous avoir si bien accueillis avec autant d'intérêt chez vous.

Alors, soyez certains qu'on va suivre avec intérêt le développement des dossiers dans votre région. Merci beaucoup.

1900 **AJOURNEMENT**

---

1905

1910

1915

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

1920

Yolande Teasdale,  
Sténographe officielle